

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 juin 2023
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 5 juin 2023, adressée au Secrétaire général
par la Représentante permanente des Émirats arabes unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que les Émirats arabes unis, qui assurent la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de juin 2023, entendent tenir une réunion d'information de haut niveau sur le thème « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales (Ligue des États arabes) », le jeudi 8 juin 2023 à 10 heures dans la salle du Conseil de sécurité.

Afin d'orienter le débat sur le sujet, les Émirats arabes unis ont établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentante permanente
(Signé) Lana Nusseibeh



Annexe à la lettre datée du 5 juin 2023 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et arabe]

Note de cadrage pour la réunion d'information de haut niveau du Conseil de sécurité sur le thème « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales (Ligue des États arabes) »

Contexte

Alors que la Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Chapitre VIII de la Charte encourage l'établissement de relations de coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales. Il donne acte à la contribution que les organisations régionales pourraient apporter au maintien de la paix et de la sécurité internationales et énonce les conditions et principes qui doivent guider la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales.

Au fil des ans, le Conseil de sécurité a pris de plus en plus conscience du rôle joué par les organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, comme en témoignent ses résolutions et les déclarations de sa présidence. Les débats récents ont porté sur le rôle de médiateur et de garant de la paix des organisations régionales, l'action des organisations régionales en matière de règlement pacifique des différends, les fonctions complémentaires de l'Organisation des Nations Unies et des organisations régionales et la compétence particulière des organisations régionales pour ce qui est d'aider au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans ce contexte, le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes continuent d'œuvrer en faveur de l'objectif commun qu'est la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région arabe et au-delà. Le Conseil a reconnu qu'il importait de collaborer plus étroitement avec la Ligue afin que l'action de l'un et de l'autre soit plus cohérente et plus efficace, et a renforcé cet engagement dernièrement dans la déclaration de sa présidence en date du 23 mars 2022 ([S/PRST/2022/1](#)). Il a également pris des dispositions pour agir davantage en association avec la Ligue, notamment dans le cadre des dialogues interactifs informels, dont le premier a eu lieu en septembre 2021.

Les relations entre le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétariat général de la Ligue des États arabes se sont également intensifiées, les deux organisations ayant tenu leur quinzième réunion de coopération générale à Genève en juillet 2022 pour examiner leur collaboration sur l'ensemble des questions touchant le monde arabe. En outre, le bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, sis au Caire, a aidé à renforcer le dialogue entre les deux organisations, l'accent étant mis sur les questions de paix et de sécurité.

Ce travail s'effectue notamment dans le cadre des réunions entre les envoyés et représentants spéciaux de l'Organisation des Nations Unies et les hauts responsables de la Ligue des États arabes et au moyen des canaux de communication renforcés entre la Ligue et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et le Bureau de lutte contre le terrorisme.

Cette évolution des relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes est d'autant plus importante que la région arabe continue d'être confrontée à des problèmes protéiformes, notamment les conflits qui se poursuivent en Libye, en Syrie, au Soudan et au Yémen et le conflit palestino-israélien qui perdure, lesquels ont infligé des souffrances inimaginables à des millions de personnes. En outre, des pays comme le Liban et la Somalie connaissent des crises économiques graves, un fort chômage et une inflation galopante, ce qui accentue les faiblesses et les besoins humanitaires. Le tremblement de terre qui a frappé la Syrie et la Türkiye en 2023 a ajouté un autre degré de complexité, en aggravant les crises humanitaires dans la région. Ce phénomène dévastateur a causé des destructions massives, fait de nombreuses victimes et poussé des millions de personnes au déplacement. L'action humanitaire a été certes très importante, mais elle s'est heurtée à des obstacles considérables, en particulier pour ce qui est de la coordination de l'aide consentie par les différents donateurs.

Comme c'est le cas dans de nombreuses régions du monde, les femmes et les jeunes de la région arabe sont touchés de façon disproportionnée par les situations de conflit, d'où la nécessité urgente de leur assurer une protection efficace et une participation effective. La déclaration arabe sur la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, adoptée par la Ligue des États arabes en mars 2022, est une pièce maîtresse garantissant la protection des femmes et des filles de la région contre la violence. La prévention de la violence est indispensable pour permettre aux femmes de participer pleinement et effectivement, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la vie de la société dans tous les domaines, aussi bien l'éducation que la politique ou l'économie, ce qui peut contribuer de façon déterminante aux efforts de prévention des conflits, de réconciliation et de relèvement dans la région. Les espaces et les plateformes régionaux qui permettent aux femmes d'exercer pleinement leur aptitude en tant qu'agentes de paix, comme le Réseau des médiatrices arabes mis en place par la Ligue, sont des mécanismes essentiels qui nécessitent le soutien des États Membres et des organisations internationales et régionales. Le partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et les organisations locales doit faire partie intégrante de toute action menée en ce sens.

Par ailleurs, avec une population formée d'environ 30 % de personnes âgées de 15 à 29 ans et de 60 % de personnes de moins de 30 ans, il importe de se préoccuper des nombreuses questions qui touchent les enfants et les jeunes du monde arabe, notamment l'incidence des conflits sur le recrutement d'enfants, l'éducation et l'emploi des jeunes. En associant les jeunes aux processus de consolidation de la paix, non seulement nous améliorons la situation des jeunes dans la région mais nous promouvons également la croissance économique, l'inclusion sociale et la stabilité politique dans la région. À cette fin, le Secrétariat général de la Ligue des États arabes a entrepris d'élaborer une stratégie arabe axée sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui devrait être lancée dans le courant de l'année. Cette stratégie, la première de ce type à être mise en place dans la région arabe, vise à encourager la collaboration aux fins de la participation des jeunes sur les questions de paix et de sécurité et à appuyer l'élaboration de stratégies nationales en faveur de la paix et de la sécurité au moyen d'un plan quadriennal de mise en œuvre. Elle a été conçue avec le concours du bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, de concert avec d'autres partenaires importants.

Le terrorisme reste également une menace grave et omniprésente pour la sécurité de la région et au-delà. En 2022, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil des ministres de l'intérieur de la Ligue des États arabes a adopté une stratégie arabe globale de lutte antiterroriste. Celle-ci est un exemple éloquent de collaboration et de coordination efficaces en vue d'un objectif commun, sachant

qu'elle comporte un plan de mise en œuvre qui est aligné sur le septième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies ([A/RES/75/291](#)) et qui encourage l'élaboration de plans nationaux, sous-régionaux et régionaux propres à faciliter son application.

Dans ce contexte, la réunion d'information offre l'occasion de mettre à profit la coopération existante et d'étudier les moyens d'intensifier les efforts conjoints pour traiter des problèmes interdépendants en matière de paix, de sécurité et d'aide humanitaire auxquels fait face la région arabe.

Objectifs

L'objectif de la réunion d'information est d'examiner un certain nombre de questions importantes, et notamment :

- D'évaluer les progrès accomplis dans la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes et d'étudier les moyens d'élargir et de systématiser les consultations et la collaboration sur des domaines d'intérêt commun ;
- D'aborder les difficultés liées au règlement des conflits et à la promotion de la réconciliation dans la région, et de recenser des méthodes pratiques pour mettre la position unique et l'expertise de la Ligue des États arabes au service de la diplomatie préventive et de la médiation ;
- De traiter les problèmes de coordination des donateurs dans le contexte des crises humanitaires, telles que le tremblement de terre qui a frappé la Syrie et la Türkiye en 2023, et d'examiner les moyens de rendre l'acheminement de l'aide plus efficace et plus efficient ;
- D'examiner comment la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes peut contribuer directement au renforcement de l'inclusion et de la participation des femmes et des jeunes de la région dans tous les domaines liés à la paix et à la sécurité ;
- D'étudier les moyens concrets de faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, en faisant fond sur la stratégie régionale et sur une collaboration future avec le nouveau Bureau des Nations Unies pour la jeunesse ;
- D'analyser l'évolution de la menace que représentent les groupes terroristes pour la région et au-delà, et de déterminer les moyens de mieux coordonner l'action de la Ligue des États arabes, notamment au moyen de la stratégie de lutte antiterroriste de la Ligue et des mesures prises dans le cadre du dispositif de lutte antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies ;
- D'examiner la nécessité de renforcer les activités de renforcement des capacités et de formation pour les responsables de la Ligue des États arabes et les pays concernés dans la région, notamment dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la médiation et sur des questions touchant à la paix et à la sécurité.

Questions à examiner

Les questions suivantes ont été établies pour orienter le débat :

1. Quels sont les principaux obstacles au maintien de la paix et de la sécurité dans la région arabe, et comment ces obstacles peuvent-ils être surmontés ?
2. Comment le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes peuvent-ils améliorer leur collaboration pour promouvoir la tolérance, la coexistence pacifique et

la fraternité humaine, tout en harmonisant leurs approches à toutes les phases de l'action de paix, de la prévention des conflits à la consolidation de la paix après un conflit, conformément au Chapitre VIII de la Charte ?

3. Dans le contexte des crises humanitaires, quels sont les problèmes qui entravent la coordination des donateurs, et comment l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes peuvent-elles œuvrer ensemble pour que l'acheminement de l'aide soit plus efficace et efficient dans de telles situations ?

4. Comment le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes peuvent-ils coordonner leur action pour lutter efficacement contre le terrorisme, s'attaquer à ses causes profondes et empêcher les groupes terroristes d'utiliser les nouvelles technologies, conformément au Chapitre VIII de la Charte ?

5. Comment la contribution des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix peut-elle être mieux reconnue et soutenue par le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes ? Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la participation effective des femmes et des jeunes aux initiatives de paix et de sécurité dans la région arabe ?

Modalités de la réunion

La réunion sera présidée par Khalifa Shaheen Al Marar, Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis. Des exposés seront présentés par les personnalités suivantes :

- Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes
- Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix
- Omnia El Omrani, Envoyée pour la jeunesse auprès de la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques